



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84691>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-84691**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE SERVICES POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Description : Le présent marché a pour objet l'acquisition de prestations nécessaires à la poursuite du déploiement de la collecte des déchets alimentaires sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Le présent contrat est un marché à tranches conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du code de la commande publique. Le contrat est conclu pour une période initiale d'un an. Le marché peut être reconduit trois fois par période successives de 1 an, soit une durée totale de marché de 4 ans. Valeurs estimées : Lot 1 : 1 890 000 EUR sur 4 ans Lot 2 : 186 500 EUR sur 4 ans Valeurs maximales : Lot 1 : 2 500 000 EUR sur 4 ans Lot 2 : 300 000 EUR sur 4 ans

Identifiant de la procédure : 3d30abee-7f8e-4f48-9362-d009105aae03

Identifiant interne : A24DEDCCOLLECTEPAV

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79723000 Services d'analyse des déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : * Les candidats pourront soumissionner à un ou à plusieurs lots. * Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation, ainsi que les sous-critères de jugement des offres. La signature des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : POSE, COLLECTE, LAVAGE DES ABRI-BACS DÉDIÉS AUX DÉCHETS ALIMENTAIRES ET TRAITEMENT DES DECHETS ALIMENTAIRES

Description : Tranche ferme : Les prestations du présent lot consistent en la mise à disposition des moyens humains et matériels relatifs à : -L'installation des abri-bacs et bacs sur le domaine public, -La réalisation des prestations de collecte des déchets alimentaires en abri-bacs (bacs roulants dans abri-bacs) vers une unité de transfert ou traitement, -La réalisation des prestations de lavage de bacs et d'abri-bacs dédiés aux déchets alimentaires et de maintenance préventive des abri-bacs, -L'organisation, le suivi technique et administratif des prestations, -La gestion et transmission d'indicateurs d'activité sur les tournées de collecte, le temps, les tonnages, les kilomètres parcourus, la consommation de carburants etc., -La gestion des incidents de collecte et leur signalement, -Le traitement des déchets alimentaires. La fourniture des abri-bacs et bacs, la maintenance curative seront assurées par Angers Loire Métropole. Valeur maximale Lot 1 : 2 500 000 € Tranches optionnelles : Angers Loire Métropole réfléchit à ce stade de la consultation à proposer un service de collecte en porte-à-porte auprès des professionnels du centre-ville d'Angers et un service de lavage des bacs roulants. Si un ou des services sont proposés, les prestations consisteraient à : -L'installation des bacs roulants auprès des professionnels concernés, -La réalisation des prestations de collecte des déchets alimentaires en bacs roulants vers une unité de transfert ou traitement, -La réalisation des prestations de lavage de bacs dédiés aux déchets alimentaires, -L'organisation, le suivi technique et administratif des prestations, -La gestion et transmission d'indicateurs d'activité sur les tournées de collecte, le temps, les tonnages, les kilomètres parcourus, la consommation de carburants etc., -La gestion des incidents de collecte et leur signalement -Le traitement des déchets alimentaires. La fourniture et la maintenance des bacs sera assurée par Angers Loire Métropole. Le périmètre d'intervention serait limité à l'hypercentre-ville d'Angers (Annexe 4).

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79723000 Services d'analyse des déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

Options :

Description des options : Le contrat est conclu pour une période initiale d'un an. Le marché peut être reconduit trois fois par période successives de 1 an, soit une durée totale de marché de 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 08/11/2024

Date de fin de durée : 08/11/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,890,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 4 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP spécifique insertion. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. En cas de reprise du personnel, le titulaire devra transmettre à la demande de l'acheteur, en fin d'exécution du marché, les documents nécessaires à la mise de cette obligation.

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de

l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat. L'importance du personnel d'encadrement moyen annuel

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique de l'entreprise

Description : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique (ou DC1 – case à cocher en F1) Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Date limite de réception des offres : 04/09/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Rémunération des prestations par des prix unitaires révisables annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions ou non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10% dans les conditions prévues au contrat, sous réserves de constituer une garantie à 1e demande couvrant 100% du montant du marché.

Informations relatives aux délais de recours : référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative ; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : POSE, COLLECTE, APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRE SÈCHE DES BORNES GRUTABLES DÉDIÉES AUX DÉCHETS ALIMENTAIRES ET TRAITEMENT DES DECHETS ALIMENTAIRES MELANGES A LA MATIERE SECHE

Description : Les prestations du présent lot consistent en la mise à disposition des moyens humains et matériels relatifs à : -L'installation des bornes grutables sur le domaine public, -La réalisation des prestations de collecte des déchets alimentaires en bornes grutables vers une unité de traitement, -L'approvisionnement en matière sèche des bornes grutables dédiées aux déchets alimentaires, -Le nettoyage et la maintenance préventive des bornes grutables, -L'organisation, le suivi technique et administratif des prestations, -La gestion et transmission d'indicateurs d'activité sur les tournées de collecte, le temps, les tonnages, les kilomètres parcourus, la consommation de carburants etc., -La gestion des incidents de collecte et leur signalement, -Le traitement des déchets alimentaires en mélange avec la matière sèche. La fourniture des bornes grutables et la maintenance curative seront assurées par Angers Loire Métropole.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79723000 Services d'analyse des déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 08/11/2024

Date de fin de durée : 08/11/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 186,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 4 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP spécifique insertion. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. En cas de reprise du personnel, le titulaire devra transmettre à la demande de l'acheteur, en fin d'exécution du marché, les documents nécessaires à la mise de cette obligation.

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat L'importance du personnel d'encadrement moyen annuel

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique de l'entreprise

Description : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Date limite de réception des offres : 04/09/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Rémunération des prestations par des prix unitaires révisibles annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions ou non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10% dans les conditions prévues au contrat, sous réserves de constituer une garantie à 1e demande couvrant 100% du montant du marché.

Informations relatives aux délais de recours : référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative ; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49)

Numéro d'enregistrement : 24490001500011

Adresse postale : BP 80011

Ville : ANGERS cedex 02

Code postal : 49020

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches.dag@angersloiremetropole.fr

Téléphone : +33 241055000

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6, allée de l'île Gloriette CS 24111

Ville : Nantes cedex

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 255101002

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6bc5684e-4e77-4be6-9669-0a62ea8ae9ce - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2024 à 17:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024